

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

de la commune de NORON LA POTERIE

Afférents au Conseil Municipal: 11
en exercice: 11

Qui ont pris part à la délibération: 11

Pour : 11

Contre : 0

Séance du 20 avril 2026

2026 / 016

L'an deux mil-vingt six, le 20 avril 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle de la mairie sous la présidence de Monsieur SCELLES François, maire.

Date de la convocation :
15.04.2026

Date d'affichage :
15.04.2026

Présents: Mr Romain Desaint-Denis, Mme Florence Fages, Mr François Kolakowski, Mme Marilyne Marcienne Hay, Mr Yann Hamon, Mme Caroline Leclerc, Mr Glenn Ossemont, Mr Guillaume Pastre, Mme Mélodye Huet, Mme Régine Hochet

M. Romain Desaint-Denis a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs

Vu le Code général des impôts, notamment ses articles **1650 à 1652**,

Vu la nécessité de procéder au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID),

Considérant que la CCID doit être composée de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants, choisis parmi les contribuables de la commune, et que la liste doit être transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP),

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

1. Décide de proposer la liste suivante de commissaires :

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| - DESAINT-DENIS Romain | - PASTRE Guillaume |
| - FAGES Florence | - HUET Mélodye |
| - KOLAKOWSKI François | - HOCHET Régine |
| - MARCIENNE HAY Marilyne | - SCELLES Sophie |
| - HAMON Yann | - KOLAKOWSKI Sabine |
| - LECLERC Caroline | - PASTRE Marie Laure |
| - OSSEMONT Glenn | |

2. Autorise la transmission de la présente délibération ainsi que la liste de candidats à la Direction Départementale des Finances Publiques, conformément à la réglementation en vigueur.

3. Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

11 0 0

ADOpte PAR : 11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre.
A Noron-la-Poterie, le 20 avril 2026

Le Maire, Mr SCeLLES François



Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture le 24.04.26
et publication ou notification du 24.04.26